



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2022

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 25 juillet 2022.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Nathalie MATHIEU, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Pierre FAUCHER, Sébastien SAGNE

Absents excusés : Brigitte MARSAC (pouvoir à Milena LOUBRIAT), Françoise MOMMELE, Pierre PARVEAU

### APPROBATION DES COMPTE RENDUS DES REUNIONS DU 25 MARS, 4 et 5 AVRIL 2022 :

Approuvés à l'unanimité.

#### EGLISE

Après avoir découvert la toiture de la chapelle sud, l'état de la charpente s'est avéré être bien plus mauvais que prévu (impossibilité auparavant d'accéder sur les lieux pour constat) ; l'entreprise BLANCHON a chiffré un surcoût de 39 562€71HT et présenté différentes propositions pour la suite des travaux. Le Conseil Départemental, sur présentation d'une nouvelle demande de subvention, financera à hauteur de 60%. L'AESMOV participera aussi avec la municipalité pour permettre l'exécution des travaux prévus. Approuvé à l'unanimité.

#### BOURG

L'appel d'offre pour l'exécution des travaux d'aménagement du parvis de l'église est en ligne depuis le 12 juillet jusqu'au 2 septembre. Une réunion s'est déroulée à la mairie le 7 juillet avec M. LEHUGER, architecte paysagiste en charge du dossier, en présence de Mme NICOLLE (CAUE), M. ESTRADÉ (Corrèze Ingénierie) et la commission des travaux.

#### LOCAL TECHNIQUE

Suite à la réunion du 14 juin à la mairie de la commission des travaux avec M. PASCAREL, les différents corps de métier ont été sollicités pour finaliser le dossier (suite à appel d'offre infructueux pour certains lots). Le Marché à procédure adaptée s'élève à 143 036€03 HT subventionné par l'Etat (DETR 51 093€) et le Conseil Départemental 35 759€. Reste à charge pour la commune 56 184€. Approuvé à l'unanimité.

#### STADE

La rénovation du Club House se poursuit : l'isolation, la peinture, la pose du carrelage etc. sont en cours. La pose des fenêtres se fera dernière semaine d'août par l'entreprise PIRONTE.

#### TRACTEURS

Un tracteur agricole John DEERE a été retenu aux établissements DOUSSEAD à Uzerche pour livraison en septembre, après remise en état, pour un prix de 25 000€ HT, financé par le budget du Service des Eaux. Une réflexion sera menée pour l'équipement en matériel attelé nécessaire. Approuvé à l'unanimité.

Le tracteur tondeuse KUBOTA a été volé dans la nuit du 4 au 5 juillet suite à l'effraction du local technique au cimetière. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Lubersac. L'assurance, suite au passage de l'expert, nous rembourse 6 500€ HT. Nous sommes à la recherche d'un autre tracteur.

#### VOIRIE

L'entreprise LALIGAND/FREYSSINET interviendra la première quinzaine de septembre sur les secteurs suivants : Le Péage, le Pujol, les Champs d'Orgnac et Laborie.

#### DELIBERATIONS

\*Financement d'un voyage scolaire de l'école d'Objat à la Martière : 113€. Approuvé à l'unanimité.

\*Participation aux frais de piscine du collège d'Uzerche : 90€. Approuvé à l'unanimité.

\*Remboursement du garage FAURIE d'Objat d'une facture réglée deux fois (96€31). Approuvé à l'unanimité.

\*Remboursement de 1 054€33 par GROUPAMA d'un dégât électrique au château d'eau causé par l'orage. Approuvé à l'unanimité.

\*Remboursement de la caution de 320€00 à M. NONY, locataire à l'ancienne Poste, qui va quitter le logement le 30 juillet 2022. Approuvé à l'unanimité.

\*Un bail de location pour le logement de la Poste est établi au nom de M. PAPON à compter du 1<sup>er</sup> août 2022 pour un montant mensuel de 420€00 (320€ loyer + 100€ charges). Le dépôt de garantie est fixé à 320€00. Approuvé à l'unanimité.

\*Corrèze Ingénierie a établi un bilan énergétique du bâti communal : le coût s'élève à 1 500€HT. Approuvé à l'unanimité.

\*Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à partir du 1<sup>er</sup> août 2022. Approuvé à l'unanimité.

## **DIVERS**

\*L'ANACR d'Objat a organisé une visite à la Vaysse, où une sape a été reconstitué, le 28 mai suivi d'une conférence à la salle « P. Comby » des Fombiarden.

\*Les élections législatives se sont déroulées le 12 et le 19 juin avec une bonne participation.

\*Brigitte PASQUIER, agent technique, a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Un appel à candidature a été publié par le Centre de Gestion pour son remplacement.

\*Le Pays d'art et d'histoire « Vézère Ardoises » laissera à Orgnac son exposition itinérante « L'Aventure du rail » du 3 au 9 septembre ; elle sera visible les 3 et 4 dans l'église à l'occasion du vide-greniers et salle de réunion de la mairie ensuite. Une conférence de Mme DELORD est programmée le samedi 3 à 18h salle de la Forge.

\*Le diagnostic en cours sur le réseau d'eau par SOCAMA se poursuit ; un entretien avec le fontainier pour des compléments d'information s'est déroulé le 20 juin.

\*Différentes manifestations se sont déroulées sur la commune avec succès : le 25 juin feu de la Saint Jean et les 2 et 3 juillet fête annuelle organisés par le Comité des Fêtes ; les 23 et 24 juillet les Estivales de La petite Belette.

\*Des réunions de la Communauté de Communes se sont tenues le 28 juin et le 4 juillet ; Paul FREYSSINET a remplacé Mme le Maire.

\*Assemblée Générale du CAUE à Pompadour : la commune a été représentée par P. FREYSSINET

\*Le Comice Agricole de l'ancien canton de Vigeois s'est tenu le 9 juillet à Perpezac-le-Noir ; André GOLFIER a représenté la commune.

\*Réunion du SIAV le 16 juin à Ussac : Mme le Maire et Dominique MALEYRIE étaient présents.

\*Congés annuels des agents : Patrick RUE du 16/0/ au 4/09 ; Christian BOUTOT du 12 au 25/09 ; Sandrine FAUREL du 16/08 au 4/09. Le secrétariat sera fermé donc du 16/08 au 4/09 ; des permanences seront assurées les jeudis 18 et 25/08 et 1<sup>er</sup>/09 de 10h à 12h par Mme le Maire et les adjoints.

Fin de séance 23h.